



LA MAISON DE SANTE P. 6
LE BUDGET P. 8
LA CULTURE POUR TOUS P. 14
LA VIE ASSOCIATIVE P. 16



BULLETIN MUNICIPAL - MAI 2023

www.commune-aiglun04.fr - facebook : [comaiglun.aiglun](https://www.facebook.com/comaiglun.aiglun)



Chers amis Aiglunaises, Aiglunais,

Le voilà l'AIGLUN INFOS première édition de l'année 2023, vous y trouverez la vie de la commune, les grands projets, la vie culturelle et associative ainsi que l'agenda du premier semestre.

En avril, à l'occasion du vote des budgets, notre maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement a été démontrée, avec un résultat positif de plus de 124 K€ soit 10,6 % de nos recettes et représentant notre capacité d'autofinancement (CAF) de l'exercice 2022.

Cette CAF cumulée depuis tant d'années (604 K€) nous permet d'investir et de mener à bien les nombreux projets prévus dans notre profession de foi de début de mandat. Nous pouvons citer les grands projets tels que la Maison de santé dont les travaux sont en cours et la Halle multi-activités à venir. L'ouverture prochaine d'un cabinet médical provisoire viendra confirmer notre engagement à proposer une meilleure offre de soins de proximité. D'autres projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation pour améliorer la vie communale: le city stade, le théâtre de verdure au Vieil Aiglun, la réorganisation et la sécurisation du jardin d'enfants Odile MOUZARD, les travaux à l'intérieur du groupe scolaire et l'entretien régulier de la voirie communale pour la sécurité de tous.

La vie communale c'est aussi et surtout notre groupe scolaire Julien DELAYE grâce auquel nos « pitchounets » ont l'opportunité d'acquérir les bases de la langue anglaise. A l'aide d'outils pédagogiques performants, tels que les tablettes numériques et ordinateurs, nos élèves sont parés pour l'avenir. C'est aussi par le sport (vélo, accrobranche, piscine, rugby etc...), l'éveil musical et la culture que notre centaine de petits aiglunais développeront le meilleur d'eux même pour entrer dans la vie des « grands ».

Je tiens à remercier vivement la commission municipale Communication, tous les conseillers ainsi que le personnel administratif. Je vous laisse découvrir cette nouvelle édition de l'AIGLUN INFOS et vous souhaite à toutes et à tous un beau printemps!

AIGLUN est une commune très dynamique ! Allons de l'avant et restons audacieux pour notre avenir et le bien vivre ensemble !

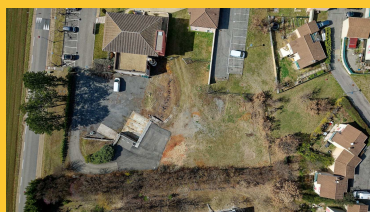
Nous agissons pour le devenir et le bien-être de tous.

Directeur de publication :
Michel AUDRAN

Comité de rédaction :
Magali ANDRE
Florence LARROQUE
Aline PIRVAN
Charles SPETH
Mireille QUADRIO
Carole ROUX

Les adjoints :
Jacques CARTIAUX
Claude BOULIOU
Philippe PERRODO

Crédits photos :
Charles SPETH et Mairie d'Aiglun
Impression : « Pigment noir »
Mai 2023



Michel AUDRAN

REFONTE DU SITE INTERNET

La commission communication a travaillé sur le nouveau site internet de la commune: www.aiglun04.fr

Elle a été accompagnée tout au long de sa reconstruction par l'agence OYOPI. Ce site répond aux attentes des différents publics, jeunes et moins jeunes, offrant une vitrine valorisant l'ensemble de la vie locale et associative. Il intègre des outils en ligne (Services, démarches administratives).

Aiglun dispose dorénavant d'un site internet intégralement remanié, au design actuel, respectueux des standards, et répondant aux exigences en matière d'ergonomie d'accessibilité, et réglementaires. Il sera très prochainement en ligne.



APPLICATION



Soyez informés des événements, de l'actualité et de la vie de votre commune. Soyez alertés en situation de crise (Plan Communal de Sauvegarde). Retrouvez l'annuaire des services publics de proximité, de vos commerces et associations. Retrouvez les menus de la cantine. Soyez acteur de votre village, avec l'option « signaler », qui vous permet depuis votre téléphone de nous faire un signalement avec photo, descriptif et position exacte.

A télécharger gratuitement sur votre téléphone Apple ou Android et sélectionner ensuite votre commune sans créer de compte.

BELAMI

Le portail famille est un espace qui vous permet, à partir de votre ordinateur ou smartphone, d'inscrire vos enfants à la cantine et garderie péri-scolaire.

La dématérialisation des paiements étant une obligation pour les collectivités la Commune propose le paiement par C.B.



www.aiglun04.leportailfamille.fr

Mais aussi...

Un nouvel outil numérique de dialogue et de partage avec les parents, au-delà du conseil d'école, va être mis en place à la rentrée prochaine, afin de gérer au plus près les contraintes quotidiennes.

SOMMAIRE

Mot du maire	P. 2
Numérique	P. 3
Travaux	P. 4
Ecole	P. 5
Grands projets	P. 6
Budget	P. 8
Vie culturelle	P. 14
Vie associative	P. 16
Environnement	P. 18
Zoom sur	P. 19
Agenda	P. 20

NOUVEAUTÉ

Une expérimentation locale de mobilité partagée.

Provence Alpes agglomération lance une application de covoiturage. Le covoiturage libre et sans commission. Partagez vos déplacements avec l'application Rezo Mobicoop ou covoiturage.provencealpesagglo.fr



UNE AIRE DE JEUX RÉNOVÉE



Rendre l'espace public plus agréable et accessible est l'un des engagements de l'équipe municipale.

Cette promesse vise à créer, à modifier et à améliorer les équipements de proximité.

L'aire de jeux Odile Mouzard située non loin du groupe scolaire en est la prochaine étape. Après la réalisation d'un mur de soutènement en début d'année 2023, l'aire de jeux sera fermée de début mai à fin juin pour une requalification importante de l'espace: travaux de terrassement, remplacement de la clôture, sol souple sur l'ensemble des surfaces de jeux, nouveaux jeux à ressort.

Cette opération, terminée fin juin, permettra de rendre ce lieu plus ludique,



plus esthétique et plus agréable pour les jeunes enfants bien sûr, mais également pour les parents. En octobre des plantations y seront

réalisées. Une seconde tranche d'aménagement est prévue en 2024. Celle-ci se fera en concertation avec les parents.



LE CITYSTADE : UN FRANC SUCCÈS

attendu, et au début de l'été 2022 le citystade a ouvert sa pelouse synthétique en accès libre.

Dans l'hiver, le mobilier urbain a été mis en place et à l'automne prochain des plantations viendront embellir ce lieu. Le montant total du projet s'élève à 230000€ HT subventionnés à hauteur de 57%. Le succès de cet espace

ludique n'est plus à démontrer. Outre l'aspect sportif, cet équipement favorise la cohabitation intergénérationnelle, car il n'est pas rare de voir grands-parents, parents et amis encourager nos futurs Mbappé, Griezmann, Benzema... Pour les plus grands, des appareils de fitness sont à votre disposition.

En juin, 5 nouveaux agrès seront installés.



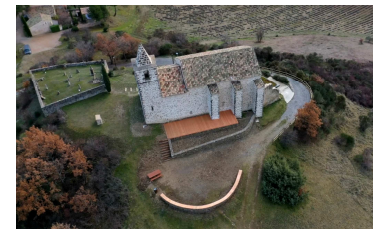
LE VIEIL AIGLUN ET SON THÉÂTRE DE VERDURE

L'idée trottait depuis longtemps dans la tête de l'association des Amis du Vieil Aiglun mais également de la municipalité. La période COVID a permis d'y réfléchir (eh oui parfois il y a du bon)! Des idées ont été mises sur la table, un projet a été présenté et retenu à l'unanimité. Les travaux du théâtre de verdure du Vieil Aiglun pouvaient commencer.

Accolé sur la face nord de l'église Ste-Marie-Madeleine, la première tranche des

travaux a été réalisée en novembre 2022 (murs en pierres et un plancher en bois de 42m² pour la scène). Une seconde tranche, courant avril, a permis de finaliser cette réalisation: plantations, pose d'arrosage goutte à goutte, électricité, murs en pierres.

Dans un écrin de verdure exceptionnel, ce nouveau lieu culturel permettra d'accueillir des concerts, des pièces de théâtre ou d'autres manifestations qu'elles soient municipales ou associatives.



Rendez-vous est pris pour son inauguration le 14 mai

NOTRE ÉCOLE EST EXEMPLAIRE

Dirigée par Hélène Tardioli, accompagnée par 4 enseignants, elle accueille 105 élèves répartis depuis la maternelle jusqu'au CM2.

L'aménagement d'un **petit jardin** est aussi envisagé et de **nombreux jeux** sont mis à disposition des enfants pour leur récréations.



Exercice d'évacuation incendie mars 2023. Des enfants très impliqués qui n'ont pas manqué de questions à poser au pompier présent.

Exemplaire?

Parce qu'elle fait partie des quelques écoles qui bénéficient d'un **programme d'enseignement de l'anglais** depuis 2 ans et depuis la dernière rentrée, d'un **éveil musical** dispensé à toutes les classes une fois par semaine. Parce qu'elle est abritée dans des locaux que la municipalité s'efforce de rendre les plus agréables et confortables possibles (climatisation, isolation...).

Les outils pédagogiques sont également régulièrement mis à jour. **20 ordinateurs** ont été achetés cette année ainsi que **20 tablettes** pour les enfants et un **tableau numérique**. Les **activités culturelles** sont nombreuses : deux spectacles par an donnés à l'école, des sorties organisées au Théâtre Durance, journée conte, journée astronomie...

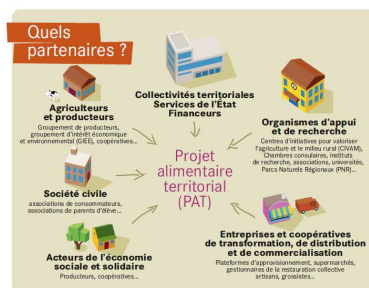
Le samedi 3 juin en première partie de la veillée contes, les écoliers d'Aiglun vont jouer un conte traditionnel arrangé et mis en scène spécialement pour l'occasion par Flora Berger conteuse et écrivaine aiglunaise. De même que les **activités sportives** : vélo, accrobranche, piscine, rugby...

Une vigilance particulière est apportée au **bien-être** des enfants, au plan physique mais aussi psychologique, sous l'œil toujours attentif de l'équipe enseignante, des équipes d'animation, de restauration, et de psychologues. Le nouveau prestataire choisi pour la cantine respecte les prescriptions sur le **plan alimentaire du territoire***

élaboré par l'agglomération, avec recours au maximum à des **produits frais et locaux**, un menu végétarien par semaine et des menus adaptés aux particularités et allergies.

La prise en charge des enfants en temps périscolaire est partagée entre l'IFAC et le personnel municipal : Accueil le matin à partir de 7h30 et garderie le soir jusqu'à 18h15.

Une école où les enfants sont écoutés, entendus, encadrés, cultivés et épanouis.



www.provencealpesagglo.fr/le-projet-alimentaire-territorial-de-lagglo

L'IFAC ACCUEIL DE LOISIRS

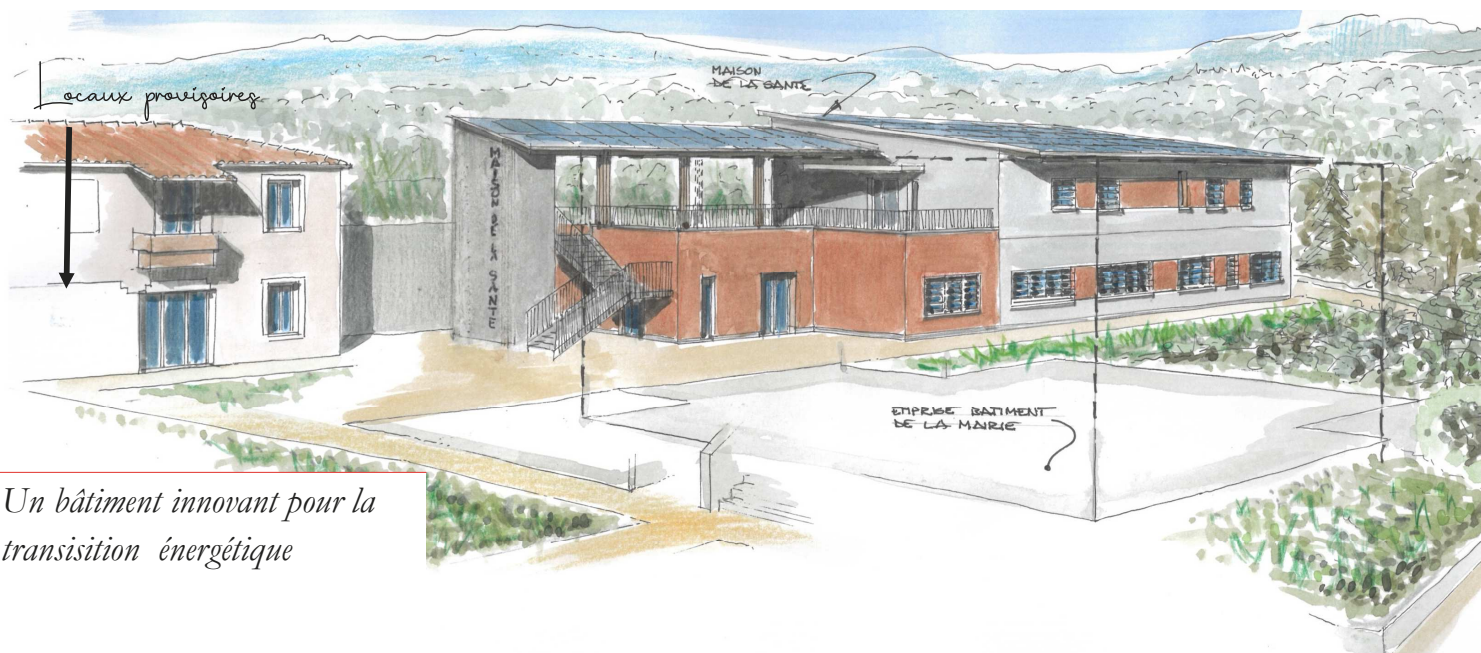
L'accueil de loisirs « Les Aiglons », géré par délégation de service public (DSP) de Provence Alpes Agglomération, est assuré depuis le 1er mai 2022 par **l'association IFAC** (Institut de formation, d'animation et de conseil) dans le cadre d'un contrat de 5 ans.

Accueil de loisirs « Les Aiglons »
Groupe scolaire Julien Delaye
Avenue Paul et Marguerite Jouve
04510 - Aiglun
Téléphone : 04 92 34 61 57



LES GRANDS PROJETS

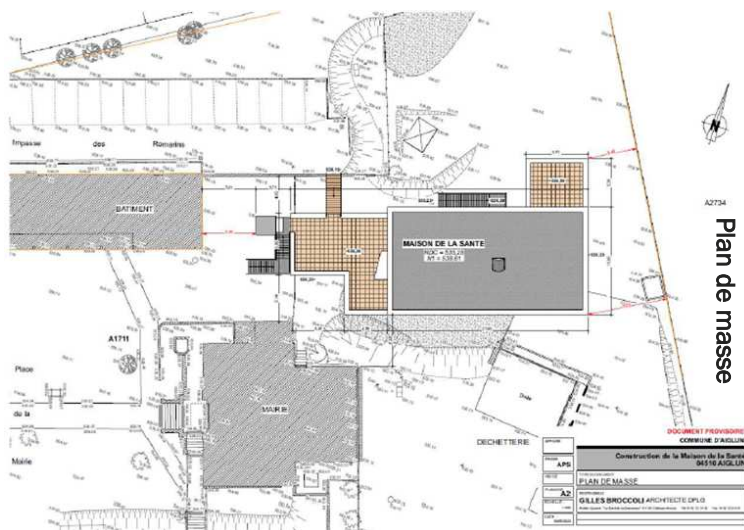
Maison de santé pluriprofessionnelle AIGLUN VAL BLEONE LE BATIMENT



Un bâtiment innovant pour la transition énergétique

- Ce bâtiment de 535m² à un étage, de haute qualité environnementale sera à énergie renouvelable et à énergie positive (car il produira plus qu'il ne consomme).
- Conçu en ossature bois des Alpes.
- Une centrale photovoltaïque en toiture produira sa propre énergie électrique et permettra l'autoconsommation collective.
- Une pompe à chaleur géothermique à sondes verticales échangera l'énergie thermique entre le sol et les dalles du bâtiment, elle sera couplée à une VMC double flux qui chauffera ou rafraîchira.

UN LIEU POUR LES SOINS



	Programme des travaux																																															
	2021												2022												2023												2024											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
MAISON DE SANTE Pluriprofessionnelle	Etudes Assistant Maître d'Ouvrage																																															
	Recrutement Maître d'œuvre																																															
	Mission Maître d'œuvre																																															
																									Dépôt des dossiers de subventions																							
													Dépôt du permis												Consultation des entreprises												Fin des Travaux											
																								* Travaux												Inauguration et ouvert												

LES GRANDS PROJETS

Maison de santé pluriprofessionnelle AIGLUN VAL BLEONE

L'OFFRE DE SOINS

Prochainement dans notre commune, une offre de soins originale et innovante !

Dans le courant du mois de mai, notre maison de santé AIGLUN VAL BLEONE ouvrira dans ses locaux provisoires, (le bâtiment à venir qui devrait connaître un commencement de travaux en début d'été, seront évoqués dans un autre article).

Dans cette organisation, outre nos professionnels de santé habituels (infirmières, kiné, ostéo), deux médecins nous rejoindront (et peut-être un troisième à temps partiel) dont un médecin espagnol à la maîtrise parfaite du français.

Les médecins s'adjoindront le concours d'une infirmière dite "en pratique avancée"

susceptible de réaliser des actes médicaux simples, ou de préparer l'intervention des médecins auprès de leurs patients. Cette équipe, constituée en association et prochainement en société interprofessionnelle, interviendra auprès des patients de notre territoire, c'est-à-dire Aiglun et les communes environnantes du val de Bléone.

Il est important de retenir que ces professionnels médicaux et paramédicaux auront à cœur de recevoir leurs patients dans une démarche d'équipe, c'est à dire dans la logique d'une pratique globale et coordonnée. C'est en effet l'avantage d'une maison de santé pluriprofessionnelle: **le patient est pris en charge simultanément par plusieurs professionnels de santé** qui communiquent et réfléchissent

ensemble aux solutions les plus appropriées et proposent en même temps des actions de prévention (par exemple une activité physique, une meilleure alimentation etc). Nul doute que la population de notre territoire appréciera cette offre de soins originale, globale et de proximité, dont l'État, l'ARS, la Région et l'Agglomération saluent la mise en œuvre à Aiglun.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ D'AIGLUN APSA (04)

Les différents professionnels de santé réunis pour garantir le succès de notre future maison de santé ont constitué une association, l'APSA.

Celle ci a vocation à fédérer tous les professionnels qui peuvent collaborer, même ponctuellement, au projet de santé porté par la structure.



Création de l'APSA (04), accompagnée par les élus.

Suivez les actualités de l'APSA (04) en vous abonnant à leur newsletter ou consultez notre site internet.

Connectez-vous sur leur site internet :

<https://apsaiglun.wixsite.com/apsa> Ou scannez ce Qr-code



LE BUDGET

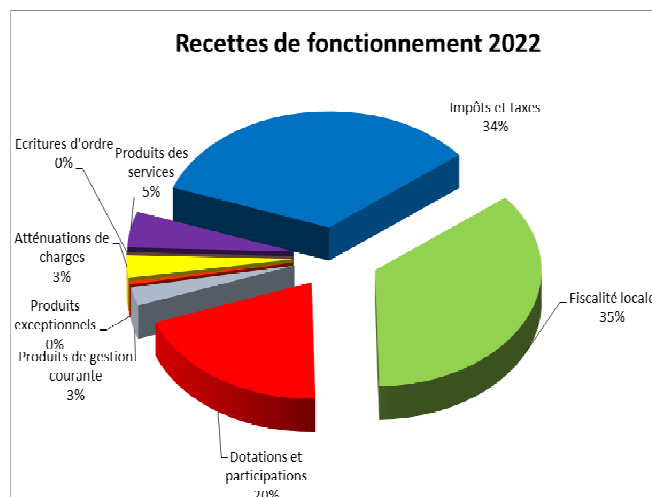
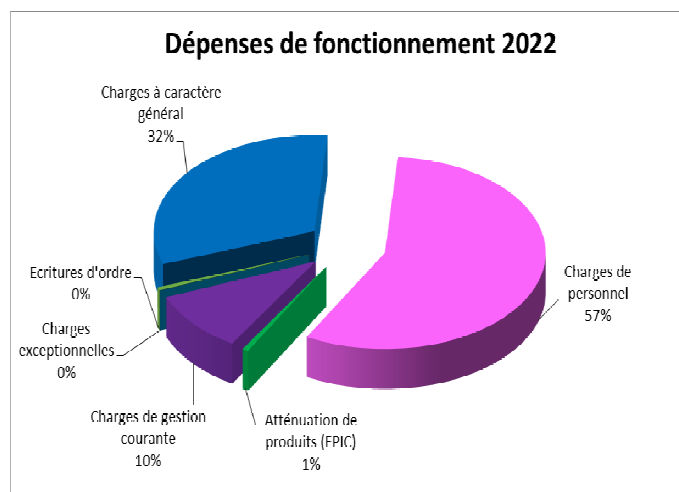
Les comptes administratifs 2022 et les budgets primitifs 2023 ont été votés respectivement le 12 avril 2023 pour le budget principal de la Commune et le 13 avril 2023 pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les documents budgétaires sont disponibles au secrétariat de la mairie et une note synthétique de présentation est en ligne sur le site internet de la Commune.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montants	Recettes	Montants
Dépenses courantes	334 823,52 €	Excédent reporté 2021	479 772,05 €
Dépenses de personnel	596 881,21 €	Recettes des services	58 975,74 €
Autres dépenses de gestion courante	107 650,20 €	Impôts et taxes	396 372,90 €
Dépenses financières	0,00 €	Fiscalité directe	415 625,00 €
Dépenses exceptionnelles	0,00 €	Dotations et participations	232 228,22 €
Autres dépenses (FPIC)	6 536,00 €	Autres recettes de gestion courante (licence IV et loyers des commerces des Romarins)	30 397,38 €
Dépenses imprévues	0,00 €	Recettes exceptionnelles	5 475,00 €
		Remboursement assurance risques statutaires	36 658,57 €
Total dépenses réelles	1 045 890,93 €	Total recettes réelles	1 175 732,81 €
Ecritures d'ordre	5 475,00 €	Ecritures d'ordre	0,00 €
Total général	1 051 365,93 €	Total général	1 175 732,81 €
		Résultat exercice 2022	+ 124 366,88 €
		Reprise résultat 2021	+ 479 772,05 €
		Résultat cumulé 2022	+ 604 138,93 €

Sur l'exercice 2022, les charges à caractère général ont été maîtrisées (-9%) malgré l'inflation. Les charges de personnel ont augmenté de 5% en raison notamment de la revalorisation du point d'indice en juillet 2022. Les autres charges sont stables. Les recettes sont en augmentation (+4%) sous l'effet notamment des recettes de fiscalité (+5%), des remboursements d'assurance des absences du personnel, des aides de l'Etat liées au « filet de sécurité » (environ 72 000 € perçus).

Le résultat est positif (124 366,88€) et constitue la capacité d'autofinancement de la commune.



COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montants	Recettes	Montants
Immobilisations corporelles : mobilier, véhicules, équipements, travaux de voirie, etc.	710 340,31 €	FCTVA	37 820,54 €
Immobilisations incorporelles : études, logiciels, licences, etc.	31 387,60 €	Taxe aménagement	10 480,85 €
Travaux en cours	11 348,18 €	Mise en réserve	0,00 €
		Subventions d'équipements perçues	92 997,81 €
Total dépenses réelles	753 526,09 €	Total recettes réelles	141 299,20 €
Ecritures d'ordre (travaux enfouissement réseaux et cession broyeur)	6 227,57 €	Ecritures d'ordre	11 702,57 €
Total général	759 753,66 €	Total général	153 001,77 €
		Résultat exercice 2022	- 606 751,89 €
		Reprise résultat 2021	3 772 469,94 €
		Résultat cumulé 2022	3 165 718,05 €

Le résultat de l'exercice 2022 de la section d'investissement est donc négatif (-606 751,89€). Ajouté au résultat reporté des exercices précédents, il s'élève à environ 3,17 M €.

LES PRINCIPALES DÉPENSES EN 2022 ONT CONCERNÉ

- La création du citystade (environ 252 000 € TTC)
- L'acquisition de la parcelle A1748 pour le citystade et le futur projet de halle multiactivités et éco-citoyenne, ainsi que les frais d'actes et d'études (environ 186 000 € TTC)
- Divers matériels pour environ 60 600 € TTC (décors de Noël, mobilier scolaire et administratif, matériels techniques).
- Des frais d'études et de maîtrise d'œuvre pour la future maison de santé pluriprofessionnelle (environ 58 000 € TTC)
- Des travaux de voirie (52 600 € TTC)

- La création du théâtre de verdure au Vieil Aiglun (environ 50 000 € TTC)
- Du matériel informatique, de nouveaux logiciels et la conception du nouveau site Internet de la commune (environ 41 000 € TTC)
- La fin des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire (environ 8 000 € TTC)

Les restes à réaliser en dépenses au 31 décembre 2022 s'élèvent à 432 000 € et en recettes à 247 000 €.

BUDGET PRINCIPAL 2023

BUDGET PRIMITIF 2023 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Affectation des résultats : dans sa séance du 12 avril 2023, le Conseil municipal a décidé de conserver en fonctionnement (compte 002) la somme de 277 750,93 € et de transférer en investissement la somme restante.

Le Conseil municipal a également maintenu les taux du foncier bâti (35,70%) et non bâti (34,52%) à l'identique de 2022. Concernant le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, le Conseil municipal a également maintenu le taux en vigueur lors de la réforme de la taxe d'habitation (9%).

BUDGET PRINCIPAL 2023 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montants	Recettes	Montants
Dépenses courantes	462 500 €	Excédent reporté	277 750 €
Dépenses de personnel	685 000 €	Recettes des services	53 750 €
Autres dépenses de gestion courante	134 500 €	Impôts et taxes	336 000 €
		Fiscalité locale	430 000 €
Dépenses exceptionnelles	20 000 €	Dotations et participations	164 500 €
Autres dépenses	10 000 €	Autres recettes de gestion courante et remboursement rémunération du personnel	30 000 €
Provisions pour risques	10 000 €	Recettes exceptionnelles	0
Total dépenses réelles	1 322 000 €	Total recettes réelles	1 014 250 €
Ecritures d'ordre	0.00 €	Ecritures d'ordre	
		Travaux en régie	30 000 €
Total général	1 322 000 €	Total général	1 322 000 €

Les crédits scolaires ont été votés à l'identique de 2022 représentant ainsi un total de près de 9 800 € pour un nombre estimé à 105 élèves en septembre 2023, avec deux dotations supplémentaires pour l'achat du papier en raison de la forte augmentation des prix (500 €) et pour acheter des livres en anglais (150 €).

Concernant le Centre Communal d'Action Sociale, 4 300 € de subvention du budget principal viendront abonder le budget 2023 du CCAS pour organiser les actions seniors notamment.

Enfin, la Commune poursuit la programmation de différents événements culturels: 15 000 € de crédits ont été maintenus cette année.

Les subventions aux associations ont été votées comme suit:

- Association française des sclérosés en plaques (31700) :	200 €
- Bienvenue à la Ferme (04000) :	400€
- Asses du Bio :	400 €
- Association départementale des restaurants et des relais du cœur :	1 000 €
- Association des donneurs de sang bénévoles d'Aiglun-Mallemoisson :	600€
- Association dignoise des anciens combattants et victimes de guerre :	100 €
- Association locale ADMR Duyes-Bleone, Mirabeau :	500 €
- Comité départemental de la prévention routière:	350€
- Groupement de développement agricole des Duyes et Bléone :	50 €
- Les Gais Lurons, Aiglun :	600 €
- Ligue contre le cancer, comité des Alpes de Haute-Provence :	600 €
- Croix Rouge Française, Digne :	600 €
- Les Amis du Vieil Aiglun :	1800 €
- Union sportive et culturelle d'Aiglun :	18 800 €
- Comité des fêtes de Mallemoisson (Trail des Cathelières) :	300 €

BUDGET PRINCIPAL 2023 – SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montants	Recettes	Montants
Solde d'investissement reporté du budget principal	432 000 €	FCTVA	50 000 €
Nouveaux crédits	3 348 000 €	Taxe aménagement	5 000 €
		Subventions crédits reportés	247 000 €
		Subventions nouveaux crédits	48 000 €
Cautions pour matériel scénique départemental	916 €	Affection du résultat 2022	326 388 €
Total dépenses réelles	3 835 916 €	Total recettes réelles	676 388 €
Ecritures d'ordre Travaux en régie	30 000 €	Ecriture d'ordre Produit des cessions d'immobilisations	23 810 €
		Excédent reporté	3 165 718 €
Total général	3 865 916 €	Total général	3 865 916 €

Les principaux crédits d'investissement ont été mobilisés sur les opérations d'équipement suivantes :

- La finalisation du citystade 65 000 €
- La construction de la maison de santé pluriprofessionnelle 2 147 500 €
- La conception du projet de la halle et du tiers-lieu éco-citoyen 95 000 €
- L'acquisition de divers matériels dont un camion avec ampliroll 189 000 €
- La fin des travaux du théâtre de verdure, des travaux acoustiques et en toiture de l'église du Vieil Aiglun 140 000 €
- Divers travaux de voirie, dont certains sont rendus nécessaires avec les créations de la maison de santé et de la future micro-crèche privée 490 000 €
- Un audit énergétique et des travaux d'isolation / menuiserie pour la mairie 90 000 €
- Un réaménagement de la tisanerie et du réfectoire du groupe scolaire, ainsi que différents aménagements extérieurs 83 000 €
- Des travaux d'entretien au pôle Raymond Moutet 73 500 €
- Des travaux de réfection de l'aire de jeux 60 000 €
- Des travaux d'aménagement des cabinets médicaux aux Romarins 60 000 €

BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS d'Aiglun organise des actions en faveur des seniors (65 ans et plus) : sortie annuelle, repas et colis de fin d'année, ainsi que des actions de prévention en partenariat avec l'ASEPT PACA et la Mutualité française.

En 2022, 51 personnes ont participé à la croisière repas sur le Rhône en Avignon. Le repas de fin d'année a réuni 52 convives au pôle Moutet et 45 colis ont été distribués aux personnes âgées de 80 ans et plus résidant Aiglun n'ayant pas participé à la sortie du 24 septembre, ni au repas du 04 décembre 2022.

Le budget du CCAS ne comporte pas de section d'investissement. Ses recettes proviennent essentiellement de la subvention communale, du produit des ventes de concessions au cimetière (1/3 du produit) et de dons.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Traditionnellement, le CCAS d'Aiglun organise des actions en faveur des seniors (65 ans et plus). Il peut également être saisi pour des demandes d'aide sociale exceptionnelle.

En 2022, les dépenses s'élèvent à 6 066,60 € dont 5 813 € dédiés à la sortie annuelle, au repas et aux colis de fin d'année des seniors. Le résultat de l'exercice 2022 est excédentaire (+ 529,07 €). Cumulé au résultat reporté au 31.12.2022 (+ 5 071,12 €), le résultat cumulé s'élève à 5 600,19 €.

Le résultat de l'exercice 2022 est excédentaire (+ 529,07 €).
Cumulé au résultat reporté au 31.12.2022 (+ 5 071,12 €),
le résultat cumulé s'élève à 5 600,19 €.

BUDGET PRIMITIF 2023

Dépenses	Montants	Recettes	Montants
Actions seniors	8 900 €	Produit des concessions	300 €
Assurances	300 €	Subvention communale	4 300 €
Secours	2 000 €	Dons reçus	800 €
		Excédent reporté	5 600 €
Total général	11 000 €	Total général	11 000 €

LA CULTURE POUR TOUS

La volonté de la nouvelle municipalité a été d'offrir à la population aiglunaise une offre culturelle accessible, gratuite, régulière, afin que s'instaure cette habitude de sortir à Aiglun.

Le choix s'est porté de préférence vers des musiques traditionnelles de tous pays en passant par le jazz, qui permettent l'évasion et la découverte d'autres cultures... occitane, corse, grecque.

Il s'est également porté sur des conférences, comme cela a été fait sur Alexandra David Neel, ou encore sur le cinéma. Cette année, dans le cadre de la journée des droits des Femmes, le 8 mars, a été projeté un très beau film sur l'Iran, «la permission» nous racontant un peu de la vie des femmes iraniennes, en présence d'un réalisateur critique iranien.

Un partenariat avec les Rencontres Ciné de Digne-les-Bains.

Deux lieux s'offrent à ces manifestations : le Pôle Moutet en hiver et pour les plus grandes, et l'église du Vieil Aiglun pour des concerts plus intimes. Le nouveau théâtre de verdure qui est venu s'adosser à

l'arrière de l'église va offrir au public un cadre privilégié pour accueillir des pièces de théâtre, des contes, de l'astronomie.

La programmation est déjà arrêtée jusqu'à l'été, en partenariat avec l'association des Amis du Vieil Aiglun. Nous vous laissons la découvrir et nous espérons vous voir nombreux à ces événements.

La municipalité et l'association des Amis du Vieil Aiglun vous proposent son programme culturel pour 2023

- 14 mai** **A l'église du Vieil Aiglun**
9h - 17h Exposition photos « regards et perspectives »
14h Inauguration du théâtre de verdure au Vieil Aiglun
15h Pièce de théâtre «les menteurs» par la compagnie des Pas pressés

- 28 mai** **Au Vieil Aiglun**
10h30 et 15h Spectacle de Fauconnerie, vols de rapaces, Exposition.

- 3 juin** **Au Vieil Aiglun 2^{ème} journée** des Contes perchés, veillée spectacle, organisée par Flora Berger.
 Exposition de photos peintures et sculpture bois « l'eau, la roche et le bois »
19h30 conte traditionnel joué par les enfants de l'école, « La soupe aux cailloux » mis en scène Flora Berger.
20h spectacle «Gouttes de musique sur contes enchantés» par Murmures de cailloux. Tout public.

- 11 juin** **Au Vieil Aiglun concert** avec le Gospel d'Aimer

- 21 juin** **Place de la mairie concert Fête de la musique à partir de 19h** jazz, Blues avec le groupe Lady Soul Project et son saxophoniste Roger Nikitoff, qui a joué avec les plus grands jazzmen de sa génération, et interprètera notamment la grande Aretha Franklin

- 24 juin** **A l'église du Vieil Aiglun** chorales «l'Olivier» et «Sol'aria»

- 23 juillet** **Au Vieil Aiglun** fête de Ste Marie Madeleine
10h30 Messe
12h repas tiré du sac
14h danse avec la troupe «DKDance»

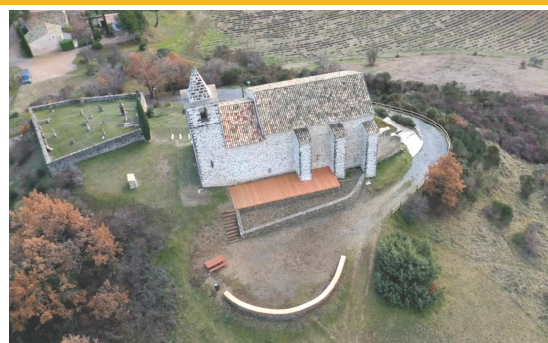
- Mais aussi...**
 - Reconstitution de la journée astro à l'école
 - Echappées au théâtre de Durance



Le chant du Meltem



Film sur l'Iran, « la permission »



Le théâtre de verdure, nouveau lieu culturel

A VOS AGENDAS

"Les pieds dans l'eau" Le week-end des 17 et 18 juin

Un week-end pour comprendre l'impact de nos déchets sur la faune et la flore et l'importance de l'eau, mais aussi pour s'amuser avec des jeux géants de OIKA OIKA s'émerveiller des tours de magie de professeur NIMBUS et admirer le travail des chérubins de l'école et des Aiglons. Vous pourrez danser le samedi soir sur de la musique des îles avec Ti Group La. Tout au long du week-end nous vous proposerons des saveurs réunionnaises préparées avec des produits frais et locaux ainsi que des moules frites.

Pour vous rafraîchir les smoothies de Soup&Co, les glaces de la ferme du Terrasson et les bières de Brass'Bastelle.

Sur la place Edmond JUGY. Entrée libre.

Contact : Lo Goû La Rényon Alexis et Cynthia 06 25 40 44 97

MARCHÉ DU PRINTEMPS



Le prochain «marché du printemps» est planifié pour le mardi 9 mai, de 15h30 à 19h sur la place Edmond Jugy. Outre les exposants habituels, vous pourrez vous approvisionner en plants pour vos potagers et jardins. Diverses animations rendront ce marché encore plus convivial que d'habitude.

MARDI 9 MAI 15H30 - 19H

FÊTE DU PRINTEMPS

Marché festif d'Aiglun

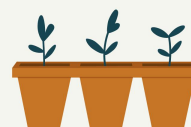
Retrouvez les producteurs et artisans Bio et/ou locaux habituels et exceptionnels



Moment convivial : dégustation de produits locaux, à boire comme à manger



Animations pour petits et grands tout au long de l'après-midi, foire aux plants



**A NOTER INAUGURATION DU THEATRE DE VERDURE
A l'église du Vieil Aiglun le 14 mai 2023 A 14H00**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES



L'équipe de bénévoles des donneurs de sang lors de son A.G

*Période d'assemblée générale
pour les associations
le bon moment pour faire
le point et se projeter.*

Notre AG a eu lieu le jeudi 2 février 2023 avec une belle assemblée toujours fidèle et une salle pleine. Pour Notre AG a eu lieu le jeudi 2 février 2023 avec une belle assemblée toujours fidèle et une salle pleine.

Pour l'année 2022, un petit rappel, nous avons reçu 265 personnes présentées sur les collectes d'Aiglun et Mallemoisson et avec un total pour les ADSB de DIGNE et DUYES BLEONE de 1875 personnes présentées.

La dernière collecte du 21 mars en association avec la ligue contre le cancer pour Mars Bleu a été un succès : 53 personnes présentées, collecte améliorée avec viennoiseries, charcuterie et une souscription à lots pour le plaisir de nos fidèles donateurs. Nous comptons sur la jeunesse, nos donateurs, et nos nouveaux donateurs. Donner votre sang peut sauver une vie, nos malades, nos accidentés. Nous vous attendons nombreux pour les prochains rendez-vous.

Renseignements:

- 5 collectes pour l'année 2023 à Aiglun, salle Moutet.

Jean PARADISO 06 77 16 45 58 paradisोजean@gmail.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES

L'assemblée générale du comité des fêtes et de bienfaisance d'Aiglun s'est déroulée le samedi 11 mars au PÔLE RAYMOND MOUTET. Vous pouvez noter dans vos agendas, les dates de nos deux fêtes : 27, 28 et 29 mai (week-end de la Pentecôte) et les 2, 3 et 4 septembre.

Nous avons décidé de ne pas faire de souscription auprès des AIGLUNAISES et AIGLUNAIS et pour récompenser la fidélité de nos sponsors, l'encart publicitaire dans nos programmes sera offert cette année.

Nous avons remis un chèque de 3900 EUROS bénéfice du loto pour la recherche contre le cancer, en partenariat avec le

DON DU SANG Duyes Bléone 04 et de Digne-les-Bains à JOSY PRIAM, PRESIDENTE du comité de la ligue contre le cancer 04.

Nous avons offert la galette des rois et son jus de fruits à tous les écoliers du groupe scolaire d'Aiglun et en fin d'après-midi aux aînés du village avec son cidre.

Nous avons renoué avec le carnaval d'antan des écoliers d'Aiglun avec un rendez-vous en début d'après-midi au centre des CARMES pour la préparation de beignets chauds pour tous les résidents, distribués par les écoliers du groupe scolaire. Et en fin d'après-midi, dans la cour de l'école, distribution de beignets



A.G du comité des fêtes et de bienfaisance d'Aiglun.

et crêpes chaudes avec des boissons pour tous les écoliers. Toutes nos animations interrompues pour cause de Covid ont connu cette année un grand succès. À très bientôt sur la place Edmond JUGY.

Festivement, Michel PERCIO.

PRÉSIDENT DU COMITÉ DES FÊTES ET DE BIENFAISANCE

Michel PERCIO 06 49 03 74 95 percio.michel@orange.fr



*Pour tous renseignements : Martine VIGROUX
Présidente des Gais Lurons 04 92 34 69 92 ou queulot@hotmail.fr*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES GAIS LURONS

Les Gais Lurons se sont réunis le 23 février 2023, à la salle R. MOUTET, pour participer à leur assemblée générale. 40 adhérents étaient présents.

Nos activités manuelles ont repris dès le mois de janvier. Tous les jeudis après midi et un samedi par mois toute la journée pour réaliser des articles en carton.

Une nouvelle section « points comptés » s'est créée, le mardi après-midi. Nous faisons deux expositions au cours de l'année, la prochaine a lieu les 13 et 14 mai. L'autre se fera les 25 et 26 novembre. Les randonneurs Gais Lurons se rencontrent tous les lundis, pour des randos plus ou moins difficiles. En 2022, 35 sorties ont été proposées.

INFOS USCA

Pas moins de 14 sections sont actuellement très actives au sein de L'USCA sur notre commune. La section Gym qui depuis sa création en 1994 permet à tous ceux et celles qui y sont assidus de rester en forme. Si vous avez envie de vous dépenser, d'étirer votre dos en douceur, de muscler votre sangle abdominale, d'assouplir vos épaules et même de relâcher votre nuque. Tout ceci avec une respiration bien contrôlée. N'hésitez

pas à venir nous rejoindre les mardi, mercredi et jeudi à la salle Raymond MOUTET à Aiglun. Depuis sa création, l'USCA a accueilli le Yoga parmi ses activités et la fréquentation n'a cessé d'augmenter. Une cinquantaine de personnes suivent les séances dispensées 4 fois par semaine, au pôle Raymond Moutet. Adéquation entre les attentes du public recherchant au départ

un travail corporel (souplesse, tonicité) et découvrant les bienfaits des techniques respiratoires, des exercices de concentration, pour apaiser le mental et le stress. Un simple tapis suffit comme équipement! Alors, pourquoi pas venir dérouler le vôtre!

A noter également trois nouvelles sections ont vu le jour en 2023, nous nous en félicitons.

L'Aide aux devoirs : lundi, mardi et mercredi

Le Bridge : lundi et jeudi

Le Tarot : vendredi

Rappel des autres sections :

Musculation – Football – Danse – Karaté – Piano – Gospel – Guitare.

*Renseignements USCA: présidente, Annie CHAZEAU
uscaiglun04@gmail.com 06 07 21 55 59*



ATELIER PARCOURS NUMERIQUE POUR LE CCAS

9 séances du 02 février au 19 avril 2023. Onze « élèves » ont participé en toute décontraction mais néanmoins avec une attention studieuse aux 9 séances animées par Orlyne qui, avec pédagogie et bienveillance a su «dédramatiser» l'outil informatique.

Ils ont ainsi appris à : décoder les termes propres à l'informatique, créer des fichiers, envoyer des mails, joindre des documents, classer des fichiers, photos ou documents administratifs. Une expérience à renouveler en essayant de créer une approche plus personnalisée des niveaux.

AG DE L' ASSOCIATION DES AMIS DU VIEIL AIGLUN

Bernard Simon ayant fait part de sa volonté de quitter la présidence, un hommage lui est rendu par l'ensemble des membres de l'association pour ces années d'implication dans la vie du Vieil Aiglun.

L'ordre du jour prévoit donc l'élection d'un nouveau bureau :

Président : M. Max GUICHARD

Vice Président : M. Jean-Jacques DARBON

Trésorière : Mme Daniele BEAURAIN

Secrétaire : Mme Florence PIROUX

Secrétaire adjointe : Mme Nelly SCHODET

Membres : M. Gérard TROUILLET, M. Philippe SCHODET

M. Bernard SIMON étant désigné Président d'honneur.

Max Guichard fait part des projets pour l'année à venir, qu'il a déjà validés avec la municipalité dans le cadre de la commission culture (à retrouver sur l'agenda).

Des projets aussi pour l'église: travaux d'amélioration de l'acoustique par la Commune et pour le théâtre de verdure : achat du matériel pour couvrir la scène du théâtre, achat de bancs pliants pour les spectateurs.

Renseignements: n.schodet@orange.fr

CLUB DE BRIDGE

Le club de bridge Aiglun Val de Bléone est né en septembre 2021. Il vous accueille deux fois par semaine dans la salle Raymond Moutet.

- Le lundi après-midi à partir de 14h pour participer à un tournoi.
- Le jeudi après-midi pour des cours d'initiation et de perfectionnement proposés bénévolement par M. Gérard Boudes.

N'hésitez pas à venir, même seul, pour jouer le lundi. Le club a mis en place une personne Joker qui se fera un plaisir de jouer avec vous.

Renseignements:

Serge CAREL 06 30 20 39 34

PETITS CONSEILS AUX JARDINIERS

L'Office Français de la Biodiversité encourage les professionnels et les particuliers à éviter la taille des haies et l'élagage des arbres jusqu'à fin août pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant

cette période cruciale de leur cycle de vie. L'enjeu est de taille, 32% des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacées d'extinction selon l'union internationale pour la conservation de la Nature.



EMPLOI DU FEU

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence recommande la plus grande vigilance et prudence quant à l'emploi du feu. Cet emploi est limité à certaines périodes et certains usages. L'élimination par brûlage, des déchets verts des particuliers, des entreprises et des collectivités territoriales est interdite. Ces déchets peuvent être compostés sur place ou déposés en déchetterie.

Des dérogations à l'interdiction de brûlage existent uniquement pour les végétaux coupés issus des activités agricoles et forestières et du débroussaillage obligatoire (uniquement dans les communes soumises à obligation de débroussaillage). Ces dérogations sont autorisées sous certaines conditions. L'usage du feu est interdit par vent supérieur à 40 km/h ou en

cas de pollution atmosphérique (consultable sur le site de la préfecture). Dans le doute, il est recommandé de reporter le brûlage. Le brûlage des végétaux sur pieds ou coupes est soumis à déclaration auprès de la mairie. L'information doit être communiquée au moins 48 heures avant la mise à feu à la mairie concernée, qui est chargée de la transmettre sans délai :

- au service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- au groupement de gendarmerie départemental
- à la préfecture
- à la direction départementale des territoires (DDT)

Le centre opérationnel d'incendie et de secours (CODIS) doit être prévenu une heure avant la mise à feu par appel au 112.



DECHETS VERTS

Un ramassage est effectué gratuitement par les services techniques municipaux d'Aiglun, 6 fois par an, dates annoncées par affichage, sur le panneau lumineux et via INTRAMUROS.

Avant de vous inscrire pour la première fois, merci de prendre connaissance du règlement à signer récupérable en mairie.

Inscriptions et renseignements au secrétariat de mairie
04 92 34 62 37

PROCHAIN RAMASSAGES DES DECHETS VERTS
LES 06 ET 07 JUIN
INSCRIPTION LE VENDREDI AVANT 12H

RAPPEL

Service-Public.fr

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler **dans les 45 jours**

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

ENCOMBRANTS

Un ramassage gratuit est organisé par la Communauté d'agglomération, chaque dernier mercredi du mois. L'inscription se fait au plus tard la veille au matin à la mairie. Aucune inscription n'est possible au-delà. La Commune n'intervient pas dans l'organisation de la collecte. Consultez le règlement du service :

<https://www.provencealpesagallo.fr/wp-content/uploads/2022/11/REGLEMENT-DE-COLLECTE-2022-ENCOMBRANTS.pdf>

Suite à la désignation de Solange GALLIANO au poste d'adjointe à la directrice des services Aurélie BILLARD, la mairie a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux agents. Dans un prochain numéro, nous vous présenterons Coralie EIZENMAMM arrivée à l'école et un nouvel agent des services techniques en cours de recrutement.

Veronique MAZALLON



« Je suis mariée, j'ai 2 enfants. Je suis arrivée en poste à la mairie d'Aiglun, le 1^{er} décembre 2022, en tant qu'agente administrative polyvalente chargée de l'urbanisme et de la régie des droits de place (locations de salles, emplacements du marché..).

C'est un métier équivalent à celui que j'exerçais dans mon précédent poste à la mairie de Moustiers-Sainte-Marie, depuis 2009. Cependant, les enjeux sont assez différents, de problématiques touristiques je suis passée à une activité tournée vers les services à la population. En effet, les principales missions traitées à la Commune d'Aiglun concernent les services dédiés aux habitants, aux associations et à l'école.

J'ai été bien intégrée à l'équipe et j'ai particulièrement apprécié l'organisation du travail au sein de la mairie. J'apprécie aussi l'ambiance conviviale du village. Je suis passionnée d'histoire et de lecture. Née à Digne, je suis aussi très attachée au territoire. »

Carole ROUX

« J'ai 39 ans, 2 enfants, j'habite à Château-Arnoux. J'ai été recrutée le 1^{er} mars 2023, en contrat de 3 mois, renouvelable... J'occupe des fonctions similaires à celles de Véronique, d'agent administratif à temps plein, et j'ai été principalement embauchée pour la communication. Ma priorité est la relance du travail de refonte du site internet, mais aussi la gestion de la page et le profil Facebook, des affiches, des panneaux lumineux, mais aussi du journal municipal « Aiglun Infos ».

J'ai moi aussi très bien été intégrée et j'apprécie la bonne communication entre le personnel, c'est un vrai travail d'équipe extrêmement appréciable. Je suis secrétaire de formation, j'ai occupé des postes administratifs polyvalents dans des structures diverses, j'ai également un parcours d'infographiste et webmaster et fus pigiste pour le journal « la Provence ». En parallèle de ces fonctions, je suis photographe, depuis 12 ans, et depuis peu photo-thérapeute. Je suis originaire de Colmars-les-Alpes, j'aime l'écriture, la randonnée et je suis active dans le milieu associatif. Enfin, j'ai été conseillère municipale à l'Escale pendant le mandat précédent où j'ai notamment été membre de la commission communication »



VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AGENDA

9 mai place Edmond Jugy Marché de printemps

4 mai Eglise du Vieil Aiglun

9h à 17h Exposition photo « Regard et Perspective »

14h Inauguration du théâtre de verdure

15h Pièce de théâtre en plein air

« les menteurs » avec la Troupe des Pas pressés

28 mai au Vieil Aiglun

10h30 et 15h Spectacle de fauconnerie, vol de rapaces et exposition

27, 28 et 29 mai

Fête votive organisée par le comité des fêtes

1er juin 18h00 salle Henri Rochette réunion

publique de mi-mandat suivie d'un pot de l'amitié

3 juin au Vieil Aiglun

Journée des Contes perchés, organisée par Flora Berger

19h30 Conte traditionnel joué par les enfants de l'école, « La soupe aux cailloux » mise en scène Flora Berger

20h Spectacle « Gouttes de musique sur contes enchantés » par Murmure de cailloux. Tout public. Exposition photo dans l'église

11 juin au Vieil Aiglun

Concert Gospel d'aimer

17 et 18 juin place Edmond Jugy

« Les pieds dans l'eau »

Entrée libre. (voir p°17)

21 juin place de la Mairie

Fête de la musique

à partir de 19h Jazz, Blues avec

le groupe Lady Soul Project et son saxophoniste Roger Nikitoff

24 juin Eglise du Vieil Aiglun

Chorales « L'olivier » et « Sol'aria »

23 juillet au Vieil Aiglun

Fête de Ste Marie Madeleine

10h30 messe

12h repas tiré du sac

14h danse avec la troupe «DKDance»

